Lou papafard moutassin

Numéro 72 18° année Juillet 2019

Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

- SOMMAIRE P.1
- LE MOT DU MAIRE P.1
- ÉTAT CIVIL P.2
- INFORMATIONS MUNICIPALES P.2-3
- LA RUBRIQUE DE L'ECOLE P. 4-5
- INFORMATIONS DIVERSES P. 6
- LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE P. 7-8

LE MOT DU MAIRE

La Mairie a attribué des numéros à chaque boîte aux lettres. Les administrés sont maintenant tenus de faire le nécessaire pour informer leurs correspondants de leur nouvelle adresse afin que le courrier soit bien distribué.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, je vous informe que vous pouvez demander en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, une carte d'accès gratuit à la déchetterie de La Tour d'Aigues pour y transporter vos encombrants et déchets verts. Il existe également un service d'enlèvement des encombrants à domicile sur inscription en Mairie (04.90.77.62.09).

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances !

PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en octobre 2019. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 septembre 2019. MERCI

Imprimé en Mairie de La Motte d'Aigues

Directeur de la parution : M. le Maire de la Motte d'Aigues

ETAT CIVIL

Naissances :

- Cléo Emilie Loup SESSA le 20 avril 2019
- Nohlan Jean Florian FREYMANN le 21 juin 2019

Félicitations aux heureux parents

Mariages :

- Stéphane Georges BUSOLINI et Laurence Michèle Huguette EYMARD le 4 mai 2019
- René LOPEZ et Jacqueline Jeannette Marie-Thérèse MARIN le 14 mai 2019
- Nicolas Franck Elie MONTAGNON et Joëlle Marie SQUIBAN le 15 juin 2019
- Johan Mohamed HAMDANI et Fanny Manon Claire GALIZZI le 29 juin 2019

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Décès :

- Georgette Raymonde CORBEIL veuve FOUQUE le 28 juin 2019 âgée de 90 ans

La municipalité présente ses sincères condoléances à sa famille

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte administratif

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		804 053.28		784 139.29		1 588 192.57
Opérations de l'exercice	700 670.77	903 977.69	282 072.70	131 064.58	982 743.47	1 035 042.27
TOTAUX	**700 670.77**	**1 708 030.97**	**282 072.70**	**915 203.87**	982 743.47	**2 623 234.84**
Résultats clôture		1 007 360.20		633 131.17		1 640 491.37
Restes à Réaliser			627 568.14	6 375.00	627 568.14	6 375.00
TOTAUX CUMULES	**700 670.77**	**1 708 030.97**	**909 640.84**	**921 578.87**	**1 610 311.61**	**2 629 609.84**
RESULTATS DEFINITIFS		**1 007 360.20**		**11 938.03**		1 019 298.23

Dispositifs estivaux 2019

1 – ***emploi du feu*** : **du 1er mars au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre**, les propriétaires des terrains situés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres d'une zone exposée au risque feux de forêts, **ne peuvent allumer de feu sans avoir sollicité et obtenu une dérogation préalable du Préfet**.

2 – ***artifices de divertissement*** : l'utilisation d'artifices de divertissement du groupe 1,2, 3 et 4 est **interdite toute l'année** à l'intérieur des massifs forestiers du Vaucluse, et **du 1er mars au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre**, si le périmètre de sécurité de ces artifices chevauche la bande située jusqu'à 200 mètres des zones exposées au risque feux de forêts. **Du 1er mars au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre** la mise en œuvre d'un **spectacle pyrotechnique** est soumise à **autorisation préfectorale**.
L'emploi de tout type d'artifices de divertissement est interdit toute l'année par vent fort sur l'ensemble du territoire du département.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

3 – ***accès aux massifs forestiers*** : du 1er juillet au 15 septembre, l'accès aux massifs forestiers de Vaucluse est réglementé en fonction du risque météorologique journalier défini par l'antenne Météo France de Valabre : l'accès à l'ensemble des massifs forestiers est interdit les jours où la prévision de danger météorologique est classée en risque exceptionnel, l'accès des personnes est autorisé de 5h à 12h00 dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et des collines de Basse Durance les jours où la prévision de danger météorologique est classée en risque très **sévère.**
Du 1er juillet au 15 septembre, la circulation et le stationnement de tous véhicules à moteur sont interdits sur les chemins non revêtus desservant les massifs forestiers des Monts du Vaucluse, du Luberon, et des Collines de Basse Durance ainsi que sur le massif de Bollène-Uchaux.

4 – ***débroussaillement des constructions*** : la règlementation du débroussaillement s'applique sur les terrains en nature de bois, forêts, et terrains assimilés landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements et sur les terrains situés à moins de 200 mètres de ces zones dites « zones exposées aux incendies de forêt » qui est définie par l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 relatif à la détermination des massifs forestiers de Vaucluse.

5 – ***surveillance estivale des massifs forestiers*** : du 1er juillet au 15 septembre, l'accès aux massifs forestiers du Vaucluse est réglementé en fonction du risque météorologique journalier défini par l'antenne Météo France Valabre. Pendant la même période, l'emploi du feu est interdit à proximité des massifs forestiers. Afin de veiller à la bonne application de ces règlementations, de nombreux acteurs de la protection des forêts contre l'incendie interviennent patrouilles DFCI, patrouille de protection de la forêt, service DIS, comités communaux feux de forêt…..

6 - ***Cantine et garderie périscolaire :*** lors de la séance du 27 juin 2019, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le tarif de la cantine et de la garderie périscolaire, soit :
3.00 € le repas
2.20 € l'heure de garderie
Le règlement de la cantine et de la garderie périscolaire ont été approuvés à l'unanimité.

7 – ***Travaux à la Salle polyvalente*** : des travaux d'isolation vont être réalisés à la salle polyvalente afin d'améliorer l'acoustique mais surtout permettre de faire des économies d'énergie. Les travaux seront réalisés par l'entreprise D'CO&RENO pour un montant de 6 800.00 € HT.

8 – ***Location de la Salle polyvalente et de la Remise*** : Lors de la séance du 27 juin 2019, le Conseil Municipal a décidé de fixer le prix de la location de la salle polyvalente à 200.00 €, le chèque de caution reste fixé à 450.00 € mais le chèque de caution pour le ménage sera de 50.00 €.
Les travaux de la salle « La Remise » étant terminés, le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition cette salle pour des repas de famille, des réunions, des expositions…..
Le prix de la location sera de 100.00 € avec un chèque de caution de 450.00 € et un chèque de caution pour le ménage de 50.00 €. Pour des raisons de sécurité cette location ne concernera que des manifestations limitées à 40 personnes.

<u>Salle La remise</u>

Depuis le printemps, la salle La Remise est équipée de sa cuisine. Elle a été réalisée par l'artisan mottassin : « L'Atelier, agencement et immobilier ».
Il s'agit de la SARL Velleur, située quartier l'arcade, 06 63 71 48 00,
https://www.facebook.com/Latelier-sarl-Velleur-1686235134797834/

C'est avec beaucoup d'écoute et de conseils, que le projet a pu aboutir :

Un grand merci à L'atelier pour cette réalisation.
Dès la rentrée, il sera possible de louer également cette salle d'une capacité de 40 personnes.

Rencontre avec une apicultrice pour la classe de PS-MS

Commémoration du 8 Mai 2018 pour la classe de CM1-CM2

Musée de la Préhistoire à Quinson pour la classe de PS-MS

Pique-nique à l'étang de la Bonde pour toutes les classes

St Michel l'Observatoire pour les classes de MS-GS-CP et CP-CE1

Challenge inter-écoles de Scrabble pour la classe de CM1-CM2

INFORMATIONS DIVERSES

Canicule

Notre département a été récemment concerné par un épisode de canicule, nous vous rappelons les conseils utiles de prévention en cas de fortes chaleurs :
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps au moins le visage et les avant-bras plusieurs fois par jour,
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale…),
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique,
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire, osez demander de l'aide.

Le Préfet rappelle qu'il appartient à chacun de respecter les conseils de prévention et de signaler toute personne en danger autour de soi.
Numéro utile :
Une plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), activée de 9h00 à 19h00, donne conseils et recommandations, et traite les demandes d'informations générales.

Pour toute information complémentaire :
www.sante.gouv.fr - www.paca.ars.sante.fr - www.santepubliquefrance.fr

Transports scolaires

A la rentrée prochaine, l'ensemble des élèves de la région Provence Alpes Côte d'Azur pourront bénéficier d'un abonnement unique pour les transports régionaux. Cet abonnement leur permettra de bénéficier des transports scolaires, interurbains, LER et TER de l'ensemble de la Région quel que soit le moment de l'année pour un tarif de 110 euros par an (Demi tarif accessible aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 Euros /mois).
Cet abonnement « Pass Zou ! Etudes » est valable du 1er septembre 2019 au 31 août 2020, tous les jours y compris pendant les vacances scolaires, sur le circuit scolaire de l'élève et sur les lignes de bus interurbaines, les TER et la ligne de Chemins de Fer de Provence du réseau régional ZOU!, en usage illimité (hors transports urbains des agglomérations ou métropoles).

Les inscriptions doivent se faire en ligne : https://inscriptionstransportscolaire.maregionsud.fr/srt_84/usager
Toutes les informations sur : zou.maregionsud.fr
En cas de problème contactez le 04.86.88.50.50

Chiens errants

Ci-dessous une illustration de l'indignation d'une habitante de la rue Aude au sujet des chiens errants dans le village et les problèmes d'insalubrité que cela occasionne.
Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens errer. Ils doivent être tenus en laisse et leurs propriétaires doivent les accompagner faire leurs besoins dans la nature.

Concept cars, carrosserie à domicile

Votre carrossier se déplace à votre domicile pour réaliser les travaux de :
- Carrosserie / Peinture
- Rénovation optique de phares, jantes, réparation intérieure des tissus et vinyles, tableau de bord
- Traitement et réparation des selleries cuir
- Réparation pare brises

Devis gratuit - Déplacement dans toute la région PACA
Contact : 06 13 50 20 34 / conceptcars84@gmail.com

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

COMITE DES FETES

Voici les dates importantes à retenir pour les festivités à venir au village !

- 12 - 13 - 14 - 15 juillet : Fête votive
- 26 octobre : Repas des vendanges
- 31 octobre : Halloween
- 7 décembre : Vide jouets
- 8 décembre : Loto
- 14 décembre : Marché de Noël
- 31 décembre : Nouvel an

Le 13 juillet, le comité des fêtes organise une soirée paëlla avec 1 verre de sangria et dessert pour 15 € par adulte et 12 € par enfant. L'animation sera assurée par le DJ Francesco. R-amusement sera également présent avec un taureau mécanique, château gonflable, pêche aux canards, etc…
Sans oublier à 22 h le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité !!

Les Amis du Temple Mottassin

Des nouvelles de notre Association : **Ce dimanche 7 avril** nous avons eu le plaisir d'accueillir le septuor "Non Tacet" (Notes à Sept) dirigé par Mady Picq pour un concert lyrique au temple. Cet ensemble, composé de chanteurs et d'instrumentistes, a rendu un hommage vibrant et fort apprécié du public à la musique lyrique. "Non Tacet" a brillamment interprété des airs d'opéra de compositeurs tels que Haendel, Offenbach, Mozart, Verdi, Berlioz etc.. faisant partager à l'assistance la beauté vocale et instrumentale de cette musique. Deux pauses purement instrumentales ont agrémenté ce concert permettant à l'auditoire de mieux apprécier le trio instrumental qui compose ce groupe. La soirée s'est terminée par un buffet très sympathique qui a permis aux artistes d'échanger avec le public très enthousiaste. L'année prochaine Mady Picq qui dirige plusieurs ensembles de styles très différents, nous présentera en mars 2020 son ensemble de musique Gospel.

Pour d'autres photos, voir le site du temple http://templelamotte.eu/concert-lyrique-non-tacet-2/

Le **samedi 18 mai**, Jean-Claude Bollinger, professeur émérite de l'Université de Limoges et qui habite notre village nous a exposé lors d'une conférence les dangers pour la santé que représente la présence des éléments métalliques dans notre environnement (cadmium, chrome, cuivre, mercure, plomb…). Ces éléments se trouvent à l'état naturel ou dans les produits des activités humaines (déchets ménagers, industriels ou miniers, pesticides, boues résiduaires des stations d'épuration des eaux, etc…). Afin de ne pas noircir le tableau et offrir des perspectives, il a également été question des pistes pour la réhabilitation ou la gestion à long terme des sites pollués. L'exposé a passionné le public et a suscité de nombreux échanges aussi bien avec des néophytes intéressés par le sujet que des spécialistes présents dans l'assemblée.

Un document très intéressant sur le sujet a été mis en ligne sur le site du temple http://templelamotte.eu/conference-metaux-lourds-2/.

La soirée s'est terminée par un buffet qui a permis au public de continuer les échanges avec le conférencier.

Notre prochaine manifestation se tiendra le **samedi 3 août** sur la place du temple. Nous prévoyons à 18h au temple, un petit concert (ouvert à tous) de quelques musiciens ou artistes Mottassins (chanteurs, instrumentistes, acteurs…). Celui-ci sera suivi d'un pique-nique réservé aux riverains du temple et aux adhérents de l'Association (nous ne pouvons l'ouvrir à tout le monde faute de place).

Convivialité et Culture à La Motte

Association Convivialité et Culture à la Motte d'Aigues

Bonjour à tous !
Les activités de l'association vont s'arrêter le temps des vacances scolaires, après une année bien active : outre les ateliers, traditionnels (arts créatifs, peinture, modelage, généalogie, informatique), nous avons visité des expositions (à l'hôtel de Caumont ou aux carrières de lumière) et les pas des marcheurs nous ont mené dans des sites aussi différents que la Camargue ou la montagne de Lure, sans oublier les pittoresques villages alentour quand les journées sont courtes.
Pour varier les possibilités de rencontre et d'apprentissage, nous sommes à la recherche de bonnes volontés acceptant d'animer un atelier de conversation anglaise ou espagnole ; nous sommes heureux de pouvoir proposer aux étrangers installés dans notre commune un club de pratique de la langue française et ce serait vraiment bien que quelqu'un nous facilite de la même manière la pratique d'une autre langue. Mais si vous avez les capacités et l'envie d'animer un club avec une autre activité, nous serons heureux de vous accueillir. En attendant , nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre à la rentrée.
Pour tout contact :
claudine.bideau@orange.fr ou 04 90 07 75 82

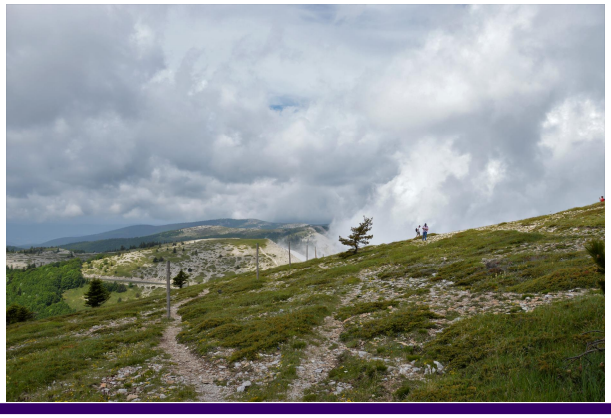

Cours de Yoga à La Motte d'Aigues

C'est l'été ! Pensez à la rentrée !

Les cours de Yoga reprendront, pour la saison 2019-2020, le 9 septembre, 16 rue Adrien Genty. Seront pratiqués du Hatha Yoga, du Yoga égyptien, et un travail sur la respiration et le contrôle du souffle, par André ZURRU, professeur de Yoga et de relaxation.
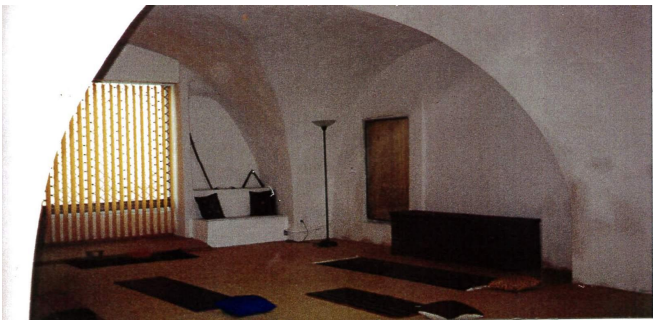
Pour plus de renseignements, tel. 04.60.07.73.70 ou 06.68.16.74.34.